



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 31

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2002

Tous les membres sont présents sauf Mr Jean-Marie COLIN, excusé.

- **VŒUX** : présentation des vœux de diverses associations ou entreprises.
- **SITUATION NOUVEAU QUARTIER « SOUS OUPANS »**

Suite au refus d'autorisation de lotir délivré par la préfecture, une réunion a eu lieu le 14 janvier 2002 en présence de Monsieur le Maire, Monsieur CORGINI et Madame BAUD (Agence Foncière), Madame TAVERNE (préfecture), Monsieur SCHNEIDER (DDE Valdahon), un représentant de la DDE de Besançon et Monsieur GIRARD (Cabinet COQUARD).

Le Cabinet COQUARD a présenté un nouveau tracé des parcelles avec un recul suffisant par rapport au pipe-line, qui semble convenir à toutes les personnes présentes.

Le conseil municipal déposera, ce jour, le nouveau permis de lotir. La nouvelle enquête d'utilité publique, obligatoire, aura lieu du 25 Février au 25 Mars 2002.

L'enquête de la loi sur l'eau ne sera pas modifiée et n'entraînera donc pas de délai supplémentaire.

Il est décidé d'adresser un courrier précisant les modifications avec surfaces et tarifs aux acquéreurs potentiels déjà inscrits.

3 – **PREPARATION DU P.L.U.**

Devant la lenteur des décisions prises dans ce sens par les diverses administrations, la municipalité a décidé de fixer rapidement une réunion avec les divers partenaires. Celle-ci est prévue le 11 Février 2002 à 14 h 30 en mairie. Seront représentés : Agence Foncière du Doubs, Conseil Général, DDE Départementale, DDE de Valdahon, Communauté de Communes Pierrefontaine-Vercel, DIREN, Monuments de France et Cabinet TERREAUX.

Le souhait du conseil municipal est d'avancer rapidement et d'obtenir toutes les informations qui freinent encore ce développement qui déterminera l'avenir du village.

4 – **COMMERCE ALIMENTATION-BOULANGERIE**

Le conseil municipal déposera le permis de construire par l'intermédiaire de la communauté de communes qui, seule, peut mener cette opération. Etant maître d'œuvre, il propose également de revoir l'aménagement intérieur des commerces afin d'obtenir le maximum de surface commerciale.

Après discussion, le conseil municipal décide d'acquérir l'ensemble de la propriété LAPOIRE, d'une contenance de 11 a 44 ca, dans la même opération immobilière.

5 – **ECOLE**

La municipalité vient d'être avertie de la suppression éventuelle d'une classe dans le regroupement scolaire Etalans-Fallerans. Suite à cette annonce, le Maire et des représentants des instituteurs et des parents d'élèves ont été reçus par Mme PETIT, inspectrice, le Vendredi 18 Janvier. Suite à cette rencontre, les parents d'élèves ont décidé d'occuper l'école le Lundi 21 Janvier 2002. Le Mardi 22 au matin, une délégation de 4 personnes avec la municipalité demandent à être reçus par l'inspecteur d'académie.

Une manifestation des partenaires concernés : commune, instituteurs et parents d'élèves, est prévue pour le Samedi 26 Janvier sur la voie publique au rond-point de « l'Alliance » où des tracts seront diffusés.

6 – **VOIE NOUVELLE**, accès Nouveau Quartier « Sous Oupans » : la maîtrise d'œuvre sera confiée au Cabinet ANDRE afin d'assurer une continuité du Nouveau Quartier.

7 – **RECEPTION DE DEVIS** de l'entreprise CUCHEROUSET pour la création d'un sanitaire public et l'équipement sanitaire du futur espace jeunes : accord du conseil municipal.

8 – **SECTEUR PLAINECHAUX**

Monsieur Guy VAUTHIER, ayant acheté environ 14 ha dont la maison de Plainechaux au Département du Doubs, nous demande l'achat du chemin rural qui traverse en diagonale la propriété.

La commission « Aménagement du Territoire » se chargera de faire des propositions pour déplacer ce chemin afin qu'il desserve les parcelles communales environnantes. Il est bien entendu que les frais seraient à la charge du demandeur.

9 – **DELIBERATIONS**

- prise en charge d'un panneau de signalisation « Gouffre de Poudrey » par Monsieur Guy VAUTHIER ; à facturer.
- Suppression de la redevance assainissement 2001 de l'entreprise Eric HENRIET qui n'exerce plus au village.
- Demande de désignation des délégués à la communauté de communes par le conseil en place et non pas au suffrage universel comme le projet le prévoyait.

10 – **LOCATION DE TERRITOIRE DE CHASSE**. Cette location passe à 380 € (tarif 2001 : 2300 F)

11 – **ELECTIONS « TRIBUNAUX PARITAIRES DES BAUX RURAUX »** : l'élection aura lieu en mairie le 31 Janvier 2002 de 10 h à 15 h.

12 – **REMPLACEMENT DE MADAME ANNE-MARIE PETON**

Madame PETON sera absente pour trois mois environ. La commune recherche donc une personne pour son remplacement. Les candidatures écrites devront être déposées au secrétariat pour le Samedi 09 Février 2002 à 12 heures.

13 – **BIBLIOTHEQUE**, installation du logiciel : il sera véritablement opérationnel fin 2002, après que les bénévoles aient fait toutes les saisies.

14 – **VACANCE DU LOGEMENT ECOLE**

Monsieur Eric MOREL libérera le logement le 28 Février 2002. Le conseil municipal propose de déplacer les ambulanciers de la poste à l'école pour un loyer de 267 €

15 – **DEMANDE DE DEVIS** pour salle des fêtes

- desserte inox pour lave-vaisselle
- Divers accessoires.
- four de chauffe (espace Douge)

16 – **VENTE DE BOIS**

Proposition de vente d'épicéas et sapins de la commune par l'intermédiaire de Monsieur GRANDJEAN ONF, à la vente de Champagnole, soit un volume de 320 m3 de grumes non classées et de petits bois.

17 – **COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Retour positif de déclarations de travaux :
 - CHARPY Jérôme, 2 rue de Rougeu : vélux.
 - RIBEIRO Riquhino, 20 rue Elisée Cusenier : Façades et couverture.
 - VIENNET Simone, 6 rue des Bleuets : véranda.
- Retour positif de permis de construire :
 - SCHMITT Fabrice, 14 rue des Prés : construction pavillon.

Clôture de la séance à 23 h 15

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au Vendredi 15 Février 2002.

AGENDA

- Don du sang à la salle des fêtes de Nods de 16 h à 19 h

Mardi 12 février 2002

Jeudi 18 avril 2002

Jeudi 20 Juin 2002

Mardi 3 septembre 2002

Mardi 5 Novembre 2002

- Loto de l'association DEDIM, le 24 février 2002 à 14h00, Salle des fêtes d'Etalans

- Dates d'ouvertures de la mairie le Samedi matin :
23 février

09 et 23 Mars

- Loto des écoles le Dimanche 10 mars
14 h 00 à la salle des fêtes d'Etalans
- Assemblée générale Famille Rurales :
Vendredi 8 mars 20 h 30 Espace Douge
- Famille Rurale, conférence sur la parentalité avec Jean-Luc TOURNIER le
Vendredi 1^{er} mars 20 h 30 à Guyans
Durnes, thème « la colère chez l'enfant »
Participation 2 Euros.
- Famille Rurale, centre de loisir sans
hébergement (C.L.S.H) de printemps : du
8 avril au 12 avril 2002
- Action jeune du 8 avril au 12 avril 2002

COLLECTE SELECTIVE DU VERRE

Le verre est maintenant collecté dans des bornes en bois

Ne jetez surtout pas votre verre dans les bacs à couvercle jaune ou dans les bacs à ordures ménagères.

Carnaval,

période de festivités ayant lieu durant la saison qui précède le Carême. Le mot vient du latin médiéval *carnelevare*, qui signifie enlever ou retirer la viande (les catholiques ne mangeant pas de viande durant les quarante jours du Carême). Les manifestations les plus importantes du carnaval se déroulaient durant les «trois jours gras!», c'est-à-dire pendant les trois jours précédant le mercredi des Cendres.

Toutefois, d'un pays à l'autre, la saison du carnaval ne commence pas le même jour. Ainsi, en Bavière et en Autriche, il commence le 6 janvier, jour de l'Épiphanie. À Cologne et dans d'autres régions d'Allemagne, la saison débute le matin du 11 novembre, à 11 h 11.

La célébration du carnaval est traditionnellement marquée par des bals masqués, des défilés de chars bariolés dans les rues et des cortèges costumés. Les carnivals les plus célèbres sont le carnaval de La Nouvelle-Orléans aux Etats-Unis, le carnaval de Venise en Italie, celui de Rio de Janeiro au Brésil et celui de Nice en France.

Nice, Signalé dès le XIII^e siècle, le carnaval de Nice se caractérisait par une série de réjouissances (bals, mascarades, feux de joie, danses, exhibitions de jongleurs et de mimes, etc.) qui n'avaient pas toujours l'approbation de l'Église. À partir de 1539, la ville désigna des «!abbés des fous!» pour organiser le carnaval, où chacun devait se rendre masqué et déguisé. Au XIX^e siècle, l'usage de projectiles divers (fleurs et friandises, mais aussi farine et pois chiches) s'ajouta à la tradition et aboutit au rituel des *confettis*. Plus tard, la ville tenta de restaurer le carnaval d'antan en distribuant des prix lors d'un défilé de chars dans lequel Sa Majesté Carnaval, mannequin gigantesque, était accompagné par un cortège bigarré. Cette nouvelle coutume a contribué à la magnificence croissante de cette fête.

Cette année partout en France nous célébrons le bicentenaire de la naissance de Victor HUGO. Il apparaît dès lors nécessaire pour les nouvelles générations de témoigner de l'œuvre immense qu'il nous a laissé mais qui était-il ?

Hugo, Victor (1802-1885), écrivain français, chef de file du romantisme français.

Victor Hugo vit le jour le 26 février 1802 à Besançon où son père, qui s'était enrôlé très jeune, était en garnison. À quatorze ans, le futur poète écrivit sur un cahier d'écolier : «!Je veux être Chateaubriand ou rien.!»

Poète, romancier, dramaturge, critique, Victor Hugo est, certes, un auteur d'une stature incomparable et inégalée. Sa devise «!Ego Hugo!» qui traduit son orgueil légendaire (sa mégalomanie, selon ses détracteurs), a poussé Jean Cocteau à écrire que «!Victor Hugo était un fou qui se croyait Victor Hugo.!»

Il n'en reste pas moins qu'à l'âge de trente ans, Victor Hugo, à la tête du mouvement romantique, avait révolutionné le théâtre et inventé une nouvelle langue poétique, et qu'à cinquante ans il eut le courage d'abandonner sans hésiter une existence confortable et une situation acquise pour l'exil, au nom de la résistance à la dictature de Napoléon III.

Un patriarche des lettres

L'écroulement de l'Empire lors de la guerre contre la Prusse en 1870 permit à Victor Hugo de revenir en France. Son retour fut triomphal et, en février, il fut élu député à la Constituante avec 214 169 voix. Il avait de vastes projets politiques : abolition de la peine de mort, réforme de la magistrature, défense des droits de la femme, instruction obligatoire et gratuite, création des Etats-Unis d'Europe. Mais, au bout d'un mois, désillusionné, il démissionna. Avec *l'Année terrible* (1872), sa poésie retrouva le ton des *Châtiments* pour témoigner des événements de la Commune.

À la vision réaliste du monde que proposent les romans de Balzac ou de Flaubert, s'oppose l'univers fabuleux (bien qu'historiquement marqué) des *Travailleurs de la mer* (1866) ou de *l'Homme qui rit* (1869). *Les Travailleurs de la mer* se présente comme le récit de la conquête de la nature par l'Homme, puisque les deux personnages principaux, Lethierry et Gilliatt, mus par leur idéal, y affrontent héroïquement la violence des tempêtes et de la faune marine. Quant à *l'Homme qui rit*, il conte les épreuves de Gwvmpaine, fils d'un noble proscrit à cause de ses opinions républicaines dans l'Angleterre de la fin du XV^e siècle.

Hugo était alors devenu pour les Français une sorte de patriarche national des lettres. Lorsqu'il s'éteignit, le 22 mai 1885, un cortège de plusieurs centaines de milliers de personnes suivit, depuis l'Étoile jusqu'au Panthéon, le «!corbillard des pauvres!» qu'il avait réclamé. «!Je donne cinquante mille francs aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard. Je refuse l'oraison de toutes les Églises. Je demande une prière à toutes les âmes. Je crois en Dieu.!» : ce furent là ses dernières volontés.

Victor Hugo fut peut-être, de tous les écrivains français, le plus remarquable par la longévité de son inspiration et par sa parfaite maîtrise technique. Aussi aborda-t-il tous les thèmes, utilisa-t-il tous les registres et tous les genres, allant de la fresque épique au poème intimiste. Son influence est encore aujourd'hui incommensurable. Certains de ses textes d'observation comme *Choses vues* ou de ses textes critiques comme *Littérature et philosophie mêlées* (1834) ou *William Shakespeare* (1864) témoignent, s'il était besoin, de la cohérence esthétique et de la plénitude de l'œuvre hugolienne.

Robert FASCIOTTO